

Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée

**LES EÉSAD DEMANDENT AU GOUVERNEMENT
DE PRIORISER LE SOUTIEN À DOMICILE**

Québec, le 15 avril 2021 – Bien qu'il salue et souhaite appuyer la politique présentée aujourd'hui, le Réseau de coopération des entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD) fait observer au gouvernement qu'il manque la cible en priorisant l'hébergement de longue durée et il réitère formellement sa demande d'un chantier national sur le soutien à domicile.

« La politique présentée aujourd'hui par la ministre Blais semble ambitieuse, mais elle est clairement fondée sur une fausse prémisse : l'accessibilité du soutien à domicile » constate J. Benoit Caron, directeur général du Réseau de coopération des EÉSAD. En effet, elle suppose que les aînés, les personnes en perte d'autonomie ou ayant des limitations fonctionnelles déménagent en hébergement de longue durée que lorsque leur état de santé le nécessite. Or, nous constatons tous les jours que des milliers de Québécoises et de Québécois quittent leur chez-soi à contrecœur parce que les services à domicile ne leur sont pas accessibles.

La ministre Blais place au cœur de son discours le libre choix et le principe d'autodétermination des personnes en hébergement, mais oublie le choix le plus fondamental : celui de pouvoir rester chez soi pour la vie. C'est pour cette raison que le Réseau de coopération des EÉSAD réclame un chantier national sur le soutien à domicile.

« La ministre préconise que les aînés doivent se sentir en CHSLD comme à la maison : il serait pourtant plus simple et moins coûteux, pour la société, d'inverser l'approche. Il faut permettre à chacun de rester à la maison autant que faire se peut, tout en bénéficiant de services et de soins adaptés aux besoins des personnes », conclut monsieur Caron.

À propos du Réseau de coopération des EÉSAD

Les EÉSAD sont présentes dans les 17 régions administratives du Québec. Ces entreprises, administrées principalement par et pour leurs usagers et exploitées à des fins non lucratives, sont des organisations de proximité ancrées et voulues par leurs communautés. Elles offrent plus de 7 millions d'heures de services à 100 000 personnes, dont près d'un million d'heures de services d'assistance personnelle et six millions d'heures de services en aide à la vie domestique. Les EÉSAD emploient plus de 9400 personnes, dont 8700 préposées et préposés d'aide à domicile possédant les compétences et l'expertise requises afin d'assurer un soutien et des services à domicile de qualité aux citoyens qui en ont besoin. Si vous désirez en savoir plus sur les EÉSAD, nous vous invitons à visiter notre portail web : <https://aidechezsoi.com>.

- 30 -

Source :

Quentin Maridat
Conseiller aux affaires publiques
Réseau de coopération des EÉSAD
418 622-1001, poste 225

Information :

J. Benoit Caron
Directeur général
Réseau de coopération des EÉSAD
418 717-8882